



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE
 Séance ordinaire 2 octobre 2023

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Mosaïque
 tenue au salon du personnel le 2 octobre 2023.

	Membres parents	Membres du personnel
Présences	Madame Lysanne Gosselin Madame Catherine Lessard Madame Stéphanie Laflamme Madame Kim Dionne Monsieur Pierre Cordeau Madame Geneviève Trudel	Madame Fanny Duquette, enseignante Monsieur Daniel Masson, technicien au service de garde Madame Marie-Pierre Loiselle, orthophoniste Madame Caroline Brunet, éducatrice spécialisée Madame Audrey O'Poliquin, enseignante Madame Carole Arsenault, enseignante
OPP		
Absence		
Direction	Madame Jocelyne Montpetit, directrice par intérim. Mme Isabelle Fiset, directrice. Madame Isabelle Papineau, directrice adjointe.	
Public		

*** À noter que vous retrouverez l'abréviation CÉ pour remplacer le terme Conseil d'établissement.

	1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres	Nous nous présentons. Kim Dionne se propose aujourd'hui et pour toutes les rencontres pour être secrétaire.
CE20231002-01	2. Revue et adoption de l'ordre du jour	Proposé par Catherine Lessard Secondé par Lysanne Gosselin
	3. Parole au public	Aucun public
	4. Élection au poste de président et vice-président et informations	
	4.1 Procédure d'élection	<ul style="list-style-type: none"> Kim Dionne s'interroge sur les fonctions du président et vice-président.

4.2 Élection au poste de président ou présidente	<ul style="list-style-type: none"> Lysanne Gosselin et Geneviève Trudel se proposent. Lysanne Gosselin est nommée présidente.
4.3 Élection au poste de vice-présidente	<ul style="list-style-type: none"> Catherine Lessard est proposée et nommée vice-présidente.
4.4 Horaire de secrétariat et gardien du temps	<ul style="list-style-type: none"> 4.4.1 Daniel Masson est gardien du temps. 4.4.2 Kim Dionne se propose comme secrétaire.
4.5 Explications des fonctions et pouvoirs du CÉ (capsules/liens internet)	<ul style="list-style-type: none"> Isabelle Fiset nous informe que nous recevrons un lien et cette formation est obligatoire.
4.6 Déclaration d'intérêts des membres	<ul style="list-style-type: none"> Document disponible.
4.7 Déclaration d'antécédent judiciaire	<ul style="list-style-type: none"> Non nécessaire.
5. Approbation du compte-rendu du 13 juin 2023	Proposé par Stéphanie Laflamme Secondé par Fanny Duquette
CE20231002-02	
6. Suivi au compte-rendu du 13 juin 2023	<ul style="list-style-type: none"> Jocelyne Montpetit nomme que n'ayant pas dépensé le montant pour le cabanon, voici ce qui a été acheté : système de son, scène pour le cours de musique ou d'autres activités, haie d'honneur, tapis et autres accessoires pour nos finissants, articles extérieurs afin de faire de l'enseignement extérieur, puis quelques armoires. Stéphanie Laflamme questionne s'il y a une solution du fait qu'il n'y a pas de cabanon pour le service de garde. Daniel Masson informe qu'ils s'organisent tous ensemble.
7. Informations diverses	
7.1 Direction et personnel scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Isabelle Fiset nomme qu'elle est heureuse du retour. Jocelyne Montpetit et Isabelle Fiset collaborent ainsi qu'avec Isabelle Papineau. Elle apprécie d'avoir tout le personnel. Elle apprécie les activités de la rentrée tant de l'OPP que de la rentrée par le personnel de l'école. Elle fait un retour sur les chaleurs de début d'année et l'organisation. Le personnel de soutien sera en rotation au sein du CÉ. Comité collaboration école-famille mis sur pied ayant pour but de faciliter les échanges entre membres du personnel et les parents et le souhait est de mettre le professionnalisme du personnel de l'avant. Promotion de la civilité. Contrat collaboration entre maison et école avec engagements de chacun. Politique de déconnexion pour le personnel.
7.2 Service de garde	<p>7.2.1 Daniel Masson nomme les chiffres de fréquentation : 3 à 5 jours : 313 élèves. 2 jours : 5 élèves. 1 jour : 0. Dîner à temps plein : 170. Dîner occasionnel : 12. Dîner à la période : 57.</p> <p>7.2.2 22 septembre 2023 : 121 élèves lors de la journée pédagogique. Dont 11 absents. Stéphanie Laflamme a remarqué que la confirmation que l'enfant est inscrit est aidante lors de la journée pédagogique. Daniel Masson nomme de prendre en note l'inscription.</p> <p>7.2.3 Beaucoup de remplacements suite au départ d'une éducatrice de 4 ans. Beaucoup d'absences d'éducatrices en raison de maladie. Aide des TES de l'école. Geneviève Trudel demande si un ratio doit être respecté et si une formation est exigée surtout pour les 4- 5 ans. Daniel Masson nomme qu'un ratio doit être respecté, mais pas d'exigence de formation.</p> <p>7.2.4 1^{re} facture envoyée par le service de garde. Cette facture est détaillée par semaine.</p>

7.3 Comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> Geneviève Trudel nomme que la 1re rencontre est ce jeudi 5 octobre 2023
7.4 OPP	<p>7.4.1 Anne-Josée Boutin et Marie-Pierre Garceau de l'OPP se présentent. Document remis lors de la rencontre soit proposition du programme d'activités de l'OPP 2023-2024. Consulter le résumé en page 2, voici le complément d'information :</p> <p>7.4.1.1 Maison hantée est refusée, car deux enseignantes font cette activité.</p> <p>7.4.1.2 Cinéma. Isabelle Fiset nomme que cette année, l'activité est acceptée par la direction, mais propose d'éviter que les fins de semaine soient utilisées. La direction doit être présente lors de cette activité.</p> <p>7.4.1.3 Cartes de Noël. L'OPP verra selon le niveau d'enthousiasme des responsables des résidences.</p> <p>7.4.1.4 Marché de Noël en collaboration avec les bouchées. Vendre les créations de Noël. Vente de livres ajoutée. Sera discuté entre l'OPP et Carole Arsenault.</p> <p>7.4.1.5 Danse. Isabelle Fiset mentionne la non disponibilité des locaux et de la fin de la gratuité avec la ville en raison d'un événement passé.</p> <p>7.4.1.6 Journée internationale ou des métiers selon l'avis des enseignantes.</p> <p>7.4.1.7 Échecs. Initiation et approfondissement des échecs proposés par l'OPP. Communication entre Martin Grenier de l'OPP et Audrey O.Poliquin. Isabelle Fiset mentionne à nouveau la disponibilité des locaux de classe.</p> <p>7.4.2 Audrey O. Poliquin questionne où l'argent amassé de l'OPP va : dans le fonds à destination spéciale du CÉ. Aide à payer l'amélioration de la cour d'école et les activités de début et fin d'année. Isabelle Fiset nomme que cela sera présenté au personnel enseignant.</p>
7.5 Correspondance	<ul style="list-style-type: none"> Reçue par courriel.
8. Pour adoption	
8.1 Règles de régie interne	<ul style="list-style-type: none"> Consulter le document. Stéphanie Laflamme propose de changer le mot : commission par centre de services dans l'ensemble du document. Stéphanie Laflamme questionne en quoi consiste le point 1.3. Stéphanie Laflamme nomme que dans le point 1.3 section ce qu'on approuve : il y a une répétition. <p>Proposé par Catherine Lessard Secondé par Stéphanie Laflamme</p>
CE20231002-03	
8.2 Règles de régie interne SDG	<ul style="list-style-type: none"> Daniel Masson nomme que le document vient du centre de services scolaire. Même document que l'année passée. Hausse de tarif cette année. <p>Proposé par Fanny Duquette Secondé par Caroline Brunet</p>
CE20231002-04	
8.3 Représentant de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> Dans les CÉ, nous pourrions avoir un représentant de la communauté (ne peut venir en tant que parent et doit représenter la communauté). N'en avons pas actuellement.
8.4 Calendrier des séances du conseil d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> Consulter le document par courriel. La date du mercredi 12 juin 2024 est proposée pour remplacer le 11 juin 2024. <p>Proposé par Lysanne Gosselin Secondé par Carole Arsenault</p>
CE20231002-05	
8.5 Levée de fonds LHM	<ul style="list-style-type: none"> Isabelle Fiset explique une hausse du coût des vêtements et le montant réel du coût des vêtements est donc maintenu et l'option contribution volontaire a été ajoutée lors des commandes. Fanny Duquette nomme des irrégularités dans le document : tuque et chandail molletonné. <p>Proposé par Catherine Lessard Secondé par Kim Dionne</p>
CE20231002-06	

	<p>8.6 Levée de fonds</p> <ul style="list-style-type: none"> Bô Sapin et Colle à moi ont déjà été approuvés en juin.
<p>CE20231002-07</p> <p>8.7 Boîte courriel CÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> Lysanne Gosselin explique que cela a été proposé à l'assemblée de parents et un courriel a été reçu par un parent avant cette rencontre de CÉ à l'école et par courriel personnel à la présidente. Lysanne Gosselin nous informe qu'elle a répondu au parent en expliquant les procédures dont se présenter au CÉ et envoyer un courriel au secrétariat de l'école afin de discuter d'une situation. Discussion sur les canaux de communication possible et la demande du parent. Convenons que la présidente et vice-présidente répondront au parent avec les idées partagées : de rappeler les différents canaux de communication possibles dont s'adresser à la secrétaire qui enverra un courriel à la présidente du CÉ ou le protecteur national de l'élève - que l'implication au CÉ est du bénévolat et que personne du CÉ ne souhaitait s'occuper d'une boîte courriel supplémentaire.
<p>CE20231002-08</p> <p>8.8 Financement musique</p>	<p>Proposé par Pierre Cordeau Secondé par Daniel Masson</p> <ul style="list-style-type: none"> Les petites bouchées (12 ou 16 décembre 2023 sont suggérés) et les bûches (semaine du 27 novembre est suggéré). Carole Arsenault nomme qu'elle tient aux deux activités de financement ce qui permet de payer des instruments (et souhaitent que ces moyens ne soient utilisés que pour la musique et non pour la cour d'école) : de nouveaux achats d'instruments sont faits (le prix important des instruments est rappelé) et ce qui est brisé est réparé ou maintenu en ordre. Le but serait surtout de meubler la 2^e classe de musique; Isabelle Fiset nomme qu'il y a actuellement 1000\$ de budget possible par le fonctionnement de la direction pour la classe de musique. Il y a environ 1000\$ anticipé à chaque activité de financement proposée. Lysanne Gosselin et Geneviève Trudel nomment que ce serait donc 2 campagnes de financement seulement pour la musique. Lysanne Gosselin nomme qu'il est difficile de se prononcer, car c'est très personnel comme demande. Kim Dionne s'interroge sur l'ensemble des activités de financement et leur fonctionnement. Lysanne Gosselin propose d'attendre que le budget nécessaire pour la cour d'école, les activités en début et fin d'année, puis que la situation de la musique soit clarifiée et qu'ensuite que le nombre de campagnes de financement soit précisé. Sommes tous en accord d'au moins une campagne de financement pour la musique. <p>Pour les bûches : Proposé par Fanny Duquette Secondé par Geneviève Trudel</p> <p>Pour les bouchées : le point est reporté</p>
<p>CE20231002-09</p> <p>9. Pour approbation</p>	
<p>9.1 Activités éducatives complémentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Daniel Masson propose et Caroline Brunet seconde en enlevant Upla et en utilisant la mesure pour les arts pour faire économiser les familles lors des pièces de théâtre. Stéphanie Laflamme demande si des familles sont dans le besoin et Isabelle Fiset nomme qu'ils s'en occupent et sont en mode solution avec ces familles, puis peut demander l'avis du CÉ pour aider exceptionnellement des familles durant l'année scolaire.
<p>CE20231002-10</p> <p>9.2 Politique alimentaire</p>	<p>Proposé par Daniel Masson Secondé par Caroline Brunet</p> <ul style="list-style-type: none"> Exception à la politique alimentaire pour les grandes chaleurs et les fêtes spéciales comme Halloween, Saint-Valentin et Noël.

CE20231002-11		Proposé par Lysanne Gosselin Secondé par Stéphanie Laflamme
	9.3 Montant pour un dîner pizza	<ul style="list-style-type: none"> • 8\$ peuvent être demandés aux parents pour un dîner pizza ou crèmerie.
CE20231002-12		Proposé par Audrey O'Poliquin Secondé par Caroline Brunet
	9.4 Sorties aux abords de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Parents qui accompagnent doivent avoir signé une preuve qu'ils n'ont pas d'antécédent judiciaire ou absence d'empêchement selon si cela est régulier nous informe Isabelle Fiset. Sorties aux parcs ou autour de l'école pour l'école et le service de garde.
CE20231002-13		Proposé par Kim Dionne Secondé par Stéphanie Laflamme
	10. Pour information	<ul style="list-style-type: none"> • Étapes et remises des bulletins disponibles dans l'Info-Mosaïque. • Projet éducatif disponible et nous sommes informés par Isabelle Fiset. Lecture ciblée pour les garçons et l'écriture pour les garçons et les élèves HDAA. Le plan d'action est en cours de rédaction. Isabelle Fiset nomme qu'elle est disponible pour que nous en discussions et le plan sera présenté lors de la rencontre du novembre 2023 et devra être approuvé d'ici le 1^{er} février 2024.
	11. Pour consultation	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun point
	12. Levée de séance	<ul style="list-style-type: none"> • Séance levée à 20h40.
CE20231002-14		Proposé par Fanny Duquette Secondé par Marie-Pier Loiselle
	13. Documentations jointes :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compte-rendu 13 juin 2023 ➤ Règles de régie interne CÉ et SDG ➤ Calendrier des séances ➤ Tableau activités éducatives ➤ https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire